

Ethylenediaminetetraacetate (EDTA) disodium dihydrate

E0511

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878
Numéro de référence: E0511
Date d'émission: 28/11/2023 Date de révision: 13/11/2023 Remplace la version de: 14/04/2017
Version: 3.0

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit	: Substance
Nom commercial	: Ethylenediaminetetraacetate (EDTA) disodium dihydrate
N° CE	: 205-358-3
N° CAS	: 6381-92-6
Numéro d'enregistrement REACH	: 01-2119486775-20-XXXX
Code du produit	: E0511
Formule brute	: $C_{10}H_{14}N_2O_2Na_2 \cdot 2H_2O$
Synonymes	: EDTA · Na ₂ salt dihydrate / EDTA disodium salt / Edetate disodium salt dihydrate
Groupe de produits	: Matière première
Autres moyens d'identification	: disodium dihydrogen ethylenediaminetetraacetate

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal	: Utilisation professionnelle
Spec. d'usage industriel/professionnel	: Réservé à un usage professionnel. Les produits Duchefa Biochemie B.V. sont exclusivement destinés aux laboratoires de culture in vitro.

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Distributeur

Duchefa Biochemie B.V.
A. Hofmanweg 71
2031 BH Haarlem
The Netherlands
T +31(0)23-5319093 - F +31(0)23-5318027
info@duchefa.nl

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence	: Supplier contact information: +31(0)23-5319093 (M-F 09:00-17:00) +31(0)6-30008100 (outside office hours)
------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
France	World Health Organization world directory of poison centres	http://apps.who.int/poisoncentres/		Consulter site Web pour un centre antipoison local.
France	Centre antipoison de Lyon Service Hospitalo-Universitaire de Pharmacotoxicologie (SHUPT), Site Lacassagne	162, avenue Lacassagne 69424 Lyon Cedex 03	+33 4 72 11 69 11	

Ethylenediaminetetraacetate (EDTA) disodium dihydrate

E0511

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
France	Centre antipoison de Paris Hôpital Fernand Widal	200 rue du Faubourg Saint-Denis 75475 Paris Cedex 10	+33 1 40 05 48 48	

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Toxicité aiguë (par Inhalation), catégorie 4 H332

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition répétée, catégorie 2 H373

Texte intégral des mentions H et EUH : voir rubrique 16

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS07

GHS08

Mention d'avertissement (CLP) :

Attention

Mentions de danger (CLP) :

H332 - Nocif par inhalation.

H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseils de prudence (CLP) :

P261 - Éviter de respirer les poussières.

P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P314 - Consulter un médecin en cas de malaise.

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Type de substance : Monoconstituant

Nom	Identificateur de produit	%
Ethylenediaminetetraacetate (EDTA) disodium dihydrate	N° CAS: 6381-92-6 N° CE: 205-358-3 N° REACH: 01-2119486775-20-XXXX	≥ 99

3.2. Mélanges

Non applicable

Ethylenediaminetetraacetate (EDTA) disodium dihydrate

E0511

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Premiers soins après inhalation	: Mettre la victime à l'air libre. Consulter un médecin en cas de malaise.
Premiers soins après contact avec la peau	: Laver abondamment à l'eau/....
Premiers soins après contact oculaire	: Rincer abondamment à l'eau.
Premiers soins après ingestion	: Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin si l'indisposition ou l'irritation se développe.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'informations complémentaires disponibles

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	: Eau pulvérisée. Dioxyde de carbone (CO ₂), poudre chimique sèche, mousse.
Agents d'extinction non appropriés	: Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : En cas de feu, présence de fumées dangereuses: - COx. - NOx.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de précaution contre l'incendie	: Porter un équipement de protection adéquat.
Instructions de lutte contre l'incendie	: Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Mesures antipoussières : Prendre les précautions adéquates pour éviter le soulèvement de poussières.

6.1.2. Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Balayer la poudre sèche et l'évacuer de manière adéquate.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : N'ouvrir que dans un endroit bien ventilé.

Ethylenediaminetetraacetate (EDTA) disodium dihydrate

E0511

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Conserver dans un endroit sec et bien ventilé. Conserver +15 - +25 °C.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Réservé à un usage professionnel. Les produits Duchefa Biochemie B.V. sont exclusivement destinés aux laboratoires de culture in vitro.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.1.1 Valeurs limites nationales d'exposition professionnelle et biologiques

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.2. Procédures de suivi recommandées

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.3. Contaminants atmosphériques formés

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.4. DNEL et PNEC

Ethylenediaminetetraacetate (EDTA) disodium dihydrate (6381-92-6)	
DNEL/DMEL (Travailleurs)	
Aiguë - effets systémiques, inhalation	3 mg/m ³
Aiguë - effets locaux, inhalation	3 mg/m ³
A long terme - effets systémiques, inhalation	1,5 mg/m ³
A long terme - effets locaux, inhalation	1,5 mg/m ³
DNEL/DMEL (Population générale)	
Aiguë - effets locaux, inhalation	1,2 mg/m ³
A long terme - effets systémiques, orale	25 mg/kg de poids corporel/jour
A long terme - effets locaux, inhalation	0,6 mg/m ³
PNEC (Eau)	
PNEC aqua (eau douce)	2,2 mg/l
PNEC aqua (eau de mer)	0,22 mg/l
PNEC aqua (intermittente, eau douce)	1,2 mg/l
PNEC (Sol)	
PNEC sol	0,72 mg/kg poids sec
PNEC (STP)	
PNEC station d'épuration	43 mg/l

8.1.5. Bande de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Pas d'informations complémentaires disponibles

Ethylenediaminetetraacetate (EDTA) disodium dihydrate

E0511

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

8.2.2. Équipements de protection individuelle

Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



8.2.2.1. Protection des yeux et du visage

Protection oculaire			
Type	Champ d'application	Caractéristiques	Norme
Lunettes de sécurité	Poussières	avec protections latérales	EN 166

8.2.2.2. Protection de la peau

Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

Protection des mains					
Type	Material	Permeation	Epaisseur (mm)	Penetration	Norme
Gants	Caoutchouc nitrile (NBR)	6 (> 480 minutes)	0,11		EN ISO 374

8.2.2.3. Protection respiratoire

Protection respiratoire			
Appareil	Type de filtre	Condition	Norme
Masque antipoussière	Type P2	Protection contre les poussières	EN 143

8.2.2.4. Protection contre les risques thermiques

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2.3. Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Solide
Couleur	: Blanc.
Apparence	: Cristaux. Poudre.
Masse moléculaire	: 372,2 g/mol
Odeur	: Caractéristique.
Seuil olfactif	: Pas disponible
Point de fusion	: 252 °C
Point de congélation	: Pas disponible
Point d'ébullition	: Pas disponible
Inflammabilité	: Pas disponible
Limites d'explosivité	: Non applicable
Limite inférieure d'explosion	: Non applicable
Limite supérieure d'explosion	: Non applicable
Point d'éclair	: Non applicable
Température d'auto-inflammation	: > 400 °C (EU Method A.16)

Ethylenediaminetetraacetate (EDTA) disodium dihydrate

E0511

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Température de décomposition	: > 200 °C
pH	: 4 – 5 (aqueous solution 1%, 20 °C)
pH solution	: Pas disponible
Viscosité, cinématique	: Non applicable
Solubilité	: Eau: 108 g/l à 20°C
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Kow)	: -4,3 pH 4.5 25 °C
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	: -10,7 Source: EPISUITE
Pression de vapeur	: 0 hPa Temp.: 25 °C
Pression de vapeur à 50°C	: Pas disponible
Masse volumique	: 1,77 g/cm ³ à 20°C
Densité relative	: Pas disponible
Densité relative de vapeur à 20°C	: Non applicable
Taille d'une particule	: Pas disponible

9.2. Autres informations

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Pas d'informations complémentaires disponibles

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Densité apparente : 618 kg/m³

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stable dans des conditions normales de stockage, demanutation et d'utilisation.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Stable dans des conditions normales de stockage, demanutation et d'utilisation.

10.4. Conditions à éviter

Rayons directs du soleil. Eviter toute formation de poussière. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

10.5. Matières incompatibles

- Métaux. Acides forts. Bases fortes. Agents oxydants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone (CO, CO₂).

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë (orale)	: Non classé
Toxicité aiguë (cutanée)	: Non classé
Toxicité aiguë (Inhalation)	: Nocif par inhalation.

Ethylenediaminetetraacetate (EDTA) disodium dihydrate (6381-92-6)	
DL50 orale rat	2800 mg/kg de poids corporel Animal: rat
CL50 Inhalation - Rat (Poussière/brouillard)	30000 mg/l/4h

Ethylenediaminetetraacetate (EDTA) disodium dihydrate

E0511

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé pH: 4 – 5 (aqueous solution 1%, 20 °C)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé pH: 4 – 5 (aqueous solution 1%, 20 °C)
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée)	: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Ethylenediaminetetraacetate (EDTA) disodium dihydrate (6381-92-6)

LOAEC (inhalation, rat, poussière/brouillard/fumée, 90 jours)	0,015 mg/l air Animal: rat, Animal sex: female, Guideline: OECD Guideline 413 (Subchronic Inhalation Toxicity: 90-Day Study)
NOAEL (oral, rat, 90 jours)	≥ 500 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Animal sex: male

Danger par aspiration : Non classé

11.2. Informations sur les autres dangers

11.2.1. Propriétés perturbant le système endocrinien

Effets néfastes sur la santé causés par les propriétés perturbant le système endocrinien : Le substance/mélange ne contient pas de substances inscrites sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, de REACH comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien, ou n'est pas reconnu comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères définis dans le Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le Règlement (UE) 2018/605 de la Commission à une concentration égale ou supérieure à 0,1 %

11.2.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë) : Non classé
Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique) : Non classé

Ethylenediaminetetraacetate (EDTA) disodium dihydrate (6381-92-6)

CL50 - Poisson [1]	> 100 mg/l Lepomis macrochirus (crapet arlequin)
CE50 - Crustacés [1]	> 100 mg/l EC50 48h - Daphnia magna [mg/l]
CE50 72h - Algues [1]	> 100 mg/l (scenedemus subspicatus)
LOEC (chronique)	50 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna Duration: '21 d'
NOEC (chronique)	25 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna Duration: '21 d'
NOEC chronique poisson	≥ 25,7 mg/l Test organisms (species): Duration: '35 d'

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

Ethylenediaminetetraacetate (EDTA) disodium dihydrate

E0511

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Ethylenediaminetetraacetate (EDTA) disodium dihydrate (6381-92-6)	
Facteur de bioconcentration (BCF REACH)	1,8
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	-10,7 Source: EPISUITE
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Kow)	-4,3 pH 4.5 25 °C

12.4. Mobilité dans le sol

Ethylenediaminetetraacetate (EDTA) disodium dihydrate (6381-92-6)	
Mobilité dans le sol	312,7 Source: EPISUITE
Coefficient d'adsorption normalisé du carbone organique (Log Koc)	2,49

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Effets néfastes sur l'environnement causés par les propriétés perturbant le système endocrinien : Le substance/mélange ne contient pas de substances inscrites sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, de REACH comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien, ou n'est pas reconnu comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères définis dans le Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le Règlement (UE) 2018/605 de la Commission à une concentration égale ou supérieure à 0,1 %.

12.7. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets : Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. Éviter le rejet dans l'environnement.
Recommandations pour l'élimination des eaux usées : Ne pas rejeter à l'égout ou dans l'environnement.
Recommandations pour le traitement du produit/emballage : Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: ADR / IMDG / IATA

ADR	IMDG	IATA
14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification		
Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU		
Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.3. Classe(s) de danger pour le transport		
Non applicable	Non applicable	Non applicable

Ethylenediaminetetraacetate (EDTA) disodium dihydrate

E0511

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

ADR	IMDG	IATA
14.4. Groupe d'emballage		
Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.5. Dangers pour l'environnement		
Non applicable	Non applicable	Non applicable
Pas d'informations supplémentaires disponibles		

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie terrestre

Non applicable

Transport maritime

Non applicable

Transport aérien

Non applicable

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Annexe XVII de REACH (Liste de restriction)

Non listé dans l'annexe XVII de REACH

Annexe XIV de REACH (Liste d'autorisation)

Non listé dans l'annexe XIV de REACH (Liste d'autorisation)

Liste candidate REACH (SVHC)

Non listé dans la liste des substances candidates de REACH

Règlement PIC (UE 649/2012, consentement préalable en connaissance de cause)

Non listé dans la liste PIC (Règlement UE 649/2012)

Règlement POP (UE 2019/1021, polluants organiques persistants)

Non listé dans la liste POP (Règlement UE 2019/1021)

Règlement sur l'appauvrissement de la couche d'ozone (UE 1005/2009)

Non listé dans la liste des substances appauvrissant la couche d'ozone (Règlement UE 1005/2009)

Règlement sur les précurseurs d'explosifs (UE 2019/1148)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des précurseurs d'explosifs (Règlement UE 2019/1148 relatif à la commercialisation et à l'utilisation des précurseurs d'explosifs)

Règlement sur les précurseurs de drogues (CE 273/2004)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des précurseurs de drogues (Règlement CE 273/2004 relatif à la fabrication et à la mise sur le marché de certaines substances utilisées pour la fabrication illicite de stupéfiants et de substances psychotropes)

15.1.2. Directives nationales

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

Ethylenediaminetetraacetate (EDTA) disodium dihydrate

E0511

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Allemagne

Classe de danger pour l'eau (WGK) : WGK 2, Significativement dangereux pour l'eau (KBWS-Beschluss; N° ID 104).
Arrêté concernant les incidents majeurs (12. BImSchV) : Non soumis à/au Arrêté concernant les incidents majeurs (12. BImSchV)

Pays-Bas

SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen : La substance n'est pas listée
SZW-lijst van mutagene stoffen : La substance n'est pas listée
SZW-lijst van reprotoxische stoffen – Borstvoeding : La substance n'est pas listée
SZW-lijst van reprotoxische stoffen – Vruchtbaarheid : La substance n'est pas listée
SZW-lijst van reprotoxische stoffen – Ontwikkeling : La substance n'est pas listée

Danemark

Réglementations nationales danoises : L'utilisation de ce produit est interdite aux mineurs
Les femmes enceintes/allaitantes travaillant avec le produit ne doivent pas entrer en contact direct avec celui-ci

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 16: Autres informations

Indications de changement			
Rubrique	Élément modifié	Modification	Remarques
	Effets néfastes sur la santé causés par les propriétés perturbant le système endocrinien	Ajouté	
	Type de substance	Ajouté	
	Date de révision	Modifié	
	Remplace la fiche	Ajouté	
	Date d'émission	Modifié	
1.1	Autres moyens d'identification	Ajouté	
1.1	Nom commercial	Ajouté	
1.1	Groupe de produits	Ajouté	
1.1	Formule brute	Modifié	
2.2	Conseils de prudence (CLP)	Modifié	
3	Composition/informations sur les composants	Modifié	
8.1	Aiguë - effets locaux, inhalation	Ajouté	
8.1	Aiguë - effets systémiques, inhalation	Ajouté	
8.1	A long terme - effets locaux, inhalation	Ajouté	
8.1	A long terme - effets systémiques, inhalation	Ajouté	
8.1	A long terme - effets systémiques, orale	Ajouté	

Ethylenediaminetetraacetate (EDTA) disodium dihydrate

E0511

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Indications de changement			
Rubrique	Élément modifié	Modification	Remarques
9.1	pH	Modifié	
9.1	Log Kow	Ajouté	
9.1	Log Pow	Ajouté	
9.1	Pression de vapeur	Ajouté	
11.1	DL50 orale rat	Modifié	
11.1	ETA CLP (voie orale)	Ajouté	
11.1	LOAEC (inhalation, rat, poussière/brouillard/fumée, 90 jours)	Ajouté	
11.1	NOAEL (oral, rat, 90 jours)	Ajouté	
12.1	CL50 Inhalation - Rat (Poussière/brouillard)	Ajouté	
12.1	LOEC (chronique)	Ajouté	
12.1	NOEC (chronique)	Ajouté	
12.1	NOEC chronique poisson	Ajouté	
12.3	Log Kow	Ajouté	
12.3	Log Pow	Ajouté	
12.4	Coefficient d'adsorption normalisé du carbone organique (Log Koc)	Ajouté	
12.4	Mobilité dans le sol	Ajouté	
12.6	Effets néfastes sur l'environnement causés par les propriétés perturbant le système endocrinien	Ajouté	
13.1	Recommandations pour l'élimination des eaux usées	Ajouté	
13.1	Recommandations pour le traitement du produit/emballage	Ajouté	

Abréviations et acronymes:	
ADN	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures
CLP	Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage; règlement (CE) n° 1272/2008
DPD	Directive 1999/45/CE relative aux préparations dangereuses
DSD	Directive 67/548/CEE relative aux substances dangereuses
LD50	Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane)
REACH	Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques. Règlement (EU) REACH No 1907/2006
FDS	Fiche de Données de Sécurité
ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
IATA	Association internationale du transport aérien

Ethylenediaminetetraacetate (EDTA) disodium dihydrate

E0511

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Abréviations et acronymes:	
IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses
PBT	Persistant, bioaccumulable et toxique
CE50	Concentration médiane effective
CL50	Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane)
NOAEL	Dose sans effet nocif observé
LOAEL	Dose minimale avec effet nocif observé
BCF	Facteur de bioconcentration

Sources des données

: Fournisseur. Fabricant. RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) no 1907/2006.

Texte intégral des phrases H et EUH:	
Acute Tox. 4 (par inhalation)	Toxicité aiguë (par Inhalation), catégorie 4
H332	Nocif par inhalation.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
STOT RE 2	Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition répétée, catégorie 2

Safety Data Sheet (SDS), EU Duchefa 2023

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.